

Vous
cherchez
un logement?



CONNECTEZ-VOUS
À LA PLATEFORME
LOCATIVE **AL'in.** 

ACTION LOGEMENT SIMPLIFIE VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT !

VOUS ÊTES ?

Salarié(e) d'une entreprise du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus (50 salariés et plus si vous relevez du secteur agricole).

VOUS RECHERCHER ...

Un logement (soumis à conditions de ressources) adapté à votre situation familiale ou professionnelle.

RENDEZ-VOUS SUR AL-IN.FR

La plateforme locative Action Logement qui simplifie la recherche et l'attribution d'un logement



1 - Je crée ma demande de logement sur www.demande-logement-social.gouv.fr et j'obtiens mon numéro unique de demande de logement social (NUR/NUD).



2 - Je crée un compte AL'in et je renseigne mon numéro unique pour rapatrier les informations de ma demande.



3 - Je renseigne les informations complémentaires relatives à mon entreprise.



4 - Je dépose, sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr, les pièces justificatives demandées par Action Logement.



5 - Je postule aux offres liées à ma situation.



L'accès aux offres de logement, aux services d'accompagnement locatif, à la plateforme AL'in et l'attribution des logements par les bailleurs sont strictement gratuits. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Si de l'argent vous est demandé, il s'agit d'une fraude que vous pouvez dénoncer à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr

Ayez le réflexe Action Logement !

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

 @Services_AL